

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

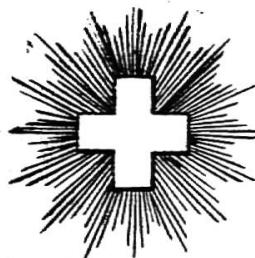
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^e ANNÉE

N^o 40.



LAUSANNE

6 octobre 1900.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les travaux manuels à l'Exposition de Paris. — Glanures historiques. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Jura bernois, Vaud, Berne. — Divers. — Bibliographie. — Partie pratique : Leçon de choses. — Composition. — Récitation. — Dictées. — Géographie locale ; — Exposition de Paris 1900 : Une leçon dans un jardin d'enfants écossais.*

LES TRAVAUX MANUELS A L'EXPOSITION DE PARIS

L'enseignement des travaux manuels, si récemment inscrit dans les programmes de l'école populaire, et qui a tant de peine à trouver sa place dans la pratique de l'éducation, pouvait-il donner lieu à une exposition intéressante ; son rôle n'est-il pas d'une importance trop secondaire pour qu'il vaille la peine de noter ses procédés, son action, son but ? Telle est la pensée qui pouvait naître chez tous ceux qui n'ont voulu voir, dans les travaux manuels, qu'une branche gourmande de l'enseignement général poussée au souffle d'un caprice, et chez ceux, plus nombreux peut-être, qui y reconnaissent la manifestation d'une idée juste, mais d'une application si difficile, qu'elle doit être considérée comme une utopie. L'exposition de l'enseignement élémentaire répond aux uns et aux autres d'une façon abondante et très concluante. Les travaux manuels y occupent une place considérable ; il ressort des objets et des documents exposés que cet enseignement est possible, intéressant et fructueux.

Il n'est point nécessaire de dire que l'école enfantine forme la première étape des travaux manuels ; ils y règnent, et l'on ne conçoit plus aujourd'hui semblable école où ils seraient exclus. Le joli salon des écoles maternelles françaises, les expositions anglaises, belges ou américaines en montrent des séries nombreuses. Une observation qui s'impose dès l'abord, c'est la ressemblance de ces travaux dans leurs traits généraux, constatation qui indique dans l'école fröbelienne une unité d'enseignement que l'on ne retrouve à aucun autre degré. On sent que la base commune, le point de départ partout identique est la nature même du jeune enfant, l'observation des lois de sa psychologie particulière. Dès

lors, la méthode d'enseignement et ses procédés même restent toujours pareils, les détails seuls peuvent varier. Aussi retrouve-t-on, dans les diverses sections, les mêmes travaux : déchiquetage, tissage, pliage, découpage, broderie, etc., mais avec des différences notables d'exécution.

Les écoles maternelles françaises, au Champ-de-Mars et dans le Pavillon de la Ville de Paris, présentent une quantité de travaux variés où l'ingéniosité des institutrices, leur bon goût naturel se dévoilent à chaque pas. On ne peut qu'admirer le parti que les maîtresses savent tirer de tous ces petits riens qui sont la joie de l'enfant et de l'enfant du peuple ; elles ont fait construire toutes sortes d'objets avec de vieux bouchons de liège, des coquilles de noix, des marrons, etc. L'une a préparé toute une méthode de coupe et confection basée sur l'exécution en papier de vêtements de poupée. A Paris, on fait étudier les points de couture au moyen de grosse laine ou de fibres de raphia ; on confectionne des feuilles et fleurs en papier, et ces travaux-là sont les premiers éléments d'un métier très parisien : la fabrication des fleurs artificielles. Les écoles maternelles présentent peu de « ces modelages de » légumes, de fruits, de gâteaux, où les enfants réussissent à » façonner des pêches qui ressemblent à des noix et des tartes » qu'on prendrait pour des roues de voitures. »¹

Une des préoccupations constantes de l'école maternelle française, c'est de faire dessiner par l'enfant les formes qu'il construit et de développer son esprit d'observation et d'invention par des travaux et des dessins libres. « Le dessin précède le travail » manuel proprement dit auquel il sert de préparation ; souvent il » le suit. Il en est l'accompagnement obligé. L'enfant doit être » amené à reproduire par des exercices manuels ce qu'il vient de » dessiner, comme aussi il doit reproduire par le dessin ce qu'il a » fait. Ajoutons que nous considérons comme un exercice essentiel celui qui consiste à livrer l'enfant à son inspiration propre, » à l'abandonner peu à peu à lui-même afin d'obtenir de lui un » travail personnel, une œuvre de son invention. » Voilà, certes, qui est bien pensé et qui marque fort nettement une voie sage. On peut regretter que parfois la réalisation de ces principes pèche par manque de simplicité ; tels travaux sont trop compliqués, trop fins, trop menus et exigent de l'enfant une attention absorbante qui peut nuire à sa vue et à son développement corporel.

La Belgique expose une collection de tableaux qui montrent un choix d'exercices formant des séries méthodiques d'occupations manuelles dont le but est : 1^o d'exercer simultanément et graduellement l'œil et la main de l'enfant ; 2^o de stimuler leur esprit d'observation, de combinaison et d'invention ; 3^o de former leur goût ; 4^o de les rendre aptes à suivre avec fruit les leçons de dessin et de travaux manuels dès leur entrée à l'école primaire.

Les écoles britanniques font une assez large part au modelage, et

¹ A. Pierre : *A l'Ecole maternelle et à l'Ecole primaire de l'Exposition.*

pour accentuer davantage la réalité de certains sujets, les modellages sont passés en couleur. Les élèves préparent des collections de feuilles et de fleurs séchées qu'ils collent sur des pages d'album et dont ils forment des décorations parfois très heureuses. Les travaux en papier revêtent un caractère plus pratique que ceux des écoles françaises ; on peut, le plus souvent, appliquer un nom à la forme étudiée ; c'est rarement une simple combinaison qui n'a d'autre mérite qu'un arrangement plus ou moins agréable à l'œil. On trouve cependant parmi les travaux d'écoles écossaises des fleurs artificielles qui constituent un travail trop compliqué pour les enfants. Un travail très caractéristique et dont on n'a pas encore fait l'essai dans nos écoles, c'est le *brushwork*, sorte de dessin au pinceau avec des couleurs d'aquarelle. L'effet est obtenu non par des traits, mais par des coups de pinceau. On commence par des éléments tirés du règne végétal, par des pétales de fleurs, des brins d'herbe, puis viennent des fleurs simples, quelques objets, un canot, des insectes, des oiseaux, de petits animaux, écureuils, lièvres, etc. Quelle joie doit éprouver l'enfant qui réussit semblable travail, quelle attention il va mettre à bien observer la forme et la couleur des choses qu'il devra rendre, quelle ardeur il va apporter à ses essais ! Dans l'espace étroit réservé au Pays de Galles, une leçon sur l'abeille retient l'attention¹. Le maître a su faire contribuer à cette étude toutes les ressources qu'offrent les travaux des enfants : fleurs, feuilles séchées, pliage, brushwork, sont venus l'aider à graver dans l'esprit de l'enfant l'impression qu'elle a voulu y laisser.

Les écoles des Etats-Unis frappent par la simplicité des objets exposés et leur caractère d'absolue sincérité ; ce sont bien là des travaux d'élèves, sans nul secours étranger, sans aide de la maîtresse. Les pliages et les collages sont formés de grands éléments ; le dessin au crayon de couleur et au pinceau est largement pratiqué.

Le dessin libre entre dans la vie de l'école, souvent il résume un récit, une causerie morale ou rend compte des impressions de l'enfant, les fixe et les précise ; dessin naïf, incorrect, où l'on voit toute l'inexpérience de l'enfant, mais expressif et de composition souvent originale. Les collections de travaux en relief sont remplacées par des photographies, l'éloignement n'ayant pas permis le transport d'objets fragiles.

Et maintenant que veut l'école enfantine en donnant une si grande importance au travail manuel et au dessin ? Evidemment soutenir, développer le besoin d'activité de l'enfant, s'en servir pour lui donner des notions que l'institutrice et lui-même peuvent contrôler, faire des expériences personnelles de l'élève la base de son développement. Le génie d'un éducateur a suffi pour donner cette vie nouvelle à l'école enfantine, pour la sortir de la routine, des exercices abstraits, de l'épellation, des bâtons, des grandes

¹ Voir la partie pratique de ce même numéro.

additions sur l'ardoise, de tout ce fatras qui était l'école enfantine d'autrefois. Il faudra bien du temps encore pour que le même esprit anime l'école primaire. Cependant si l'unité de méthode frappe à l'école enfantine, une autre observation s'impose au visiteur des différentes sections de l'enseignement primaire : c'est que les travaux manuels y occupent une place importante, qu'ils sont inscrits dans les programmes et que les documents officiels leur attribuent une valeur éducatrice considérable.

(A suivre.)

A. GRANDCHAMP.

GLANURES HISTORIQUES

DAILLENS et BETTENS. — Il y a dans chacune des deux communautés de bons régents qui sont régulièrement visités et examinés par le Pasteur.

NYON. — Cette ville a un collège distribué en 3 classes, dont la première est destinée pour l'explication des auteurs latins, pour la composition du français en latin et pour la Religion ; la seconde classe est destinée pour l'Ecriture, la Chiffre, les Elemens de la Religion et de la latinité et pour le chant des Psaumes, où tous les écoliers du Collège sont obligés de se rendre. Et la troisième classe est destinée à former les Enfants du bas-âge à la lecture, à l'écriture, à prier Dieu, et à leur donner les premières idées de la religion.

Les filles sont à peu près sans secours ici à tous ces égards, et il serait bien à souhaiter qu'il y eût ici une école en leur faveur comme dans plusieurs autres villes de la Suisse.

Un particulier âgé d'environ 80 ans a fait ici une fondation en leur faveur de L. 3000. Mais comme la ville lui en paye le 5 pour cent pendant sa vie, elle ne pourra être mise en force qu'après sa mort.

Dans les communautés d'Eyzin et Signy il n'y a point d'autre qu'une école dans chaque communauté dirigée par un Regent dont la pension à Eyzin ne va pas au delà de 20 écus blancs par an et à Signy de 17 écus blancs. Or comme cette pension est des plus modiques et ne peut suffire aux besoins d'un régent surtout chargé de famille et que les fonds de chaque commune ne lui permettent pas de l'augmenter, c'est ce qui fait que la communauté de Signy est sans régent depuis près d'une année malgré les soins qu'on s'est donné pour s'en procurer un et tous les jours on est à la veille de se trouver sans régent à Eyzin.

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses.

Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte de temps.

L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention et l'adresse,

Le désordre a trois maîtres : la précipitation, la paresse et l'étourderie.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — Assemblée générale annuelle et fête de chant. —

A peine la séance est-elle levée que déjà a lieu la répétition des chœurs d'hommes ; il s'agit de se hâter car le concert doit avoir lieu à une heure et il sonne midi. De fait, on va les grands sauts, une strophe de chaque chœur, une ou deux reprises et c'est prêt. Vienne le public et nous lui ferons entendre que les instituteurs neuchâtelois chantent à peu près juste.

Six chœurs pour voix d'hommes, deux morceaux exécutés par le chœur mixte du district de Neuchâtel, sous la direction de M. Stoll professeur, ainsi que deux chœurs chantés par le chœur mixte du district de Boudry, sous la direction de M. Gauchat, instituteur à Colombier, tel est le programme du concert donné devant une salle archi-comble.

Il est passé deux heures lorsque les dernières notes et les derniers applaudissements résonnent dans le temple. Chacun de se rendre alors dans les salles du collège où plus de deux cent soixante couverts attendent un nombre non moins grand de participants au banquet. D'emblée nous remarquons quelques invités, parmi lesquels MM. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique, Latour et Blaser, inspecteurs des écoles, G.-A. Châtelain, président de la Société pédagogique du Jura bernois.

Le potage expédié, M. Matthey, instituteur à St-Aubin, ouvre la série des discours en donnant la parole à M. Blanc, pasteur à Peseux. Pendant quatre à cinq heures, un vrai défilé d'orateurs se succèdent à la tribune et tous sont écoutés, personne ne se fatigue, car dans l'état actuel des choses scolaires en pays de Neuchâtel, l'actualité donne aux discours prononcés en pareilles circonstances une saveur toute spéciale. Et puis, les flots d'éloquence alternent avec les flots d'harmonie que nous versent la Société de musique de Peseux et l'orchestre des Monts du Locle.

M. Blanc souhaite la bienvenue aux membres du corps enseignant, et faisant allusion à la question des incompatibilités entre les fonctions d'instituteur et de membre des autorités communales, émet le vœu que la législation nouvelle laisse à l'instituteur la plénitude de ses droits. S'adressant plus spécialement à Mesdames les institutrices, il formule à leur égard le vœu qu'à travail et mérite égaux, il y ait salaire égal.

M. Thiébaud, instituteur au Locle et président du Comité central, porte en termes élevés le toast à la patrie.

M. Rosselet, instituteur à Bevaix, s'adressant aux autorités cantonales et plus spécialement à M. le chef du Département de l'Instruction publique et à MM. les inspecteurs émet l'espoir que, malgré le malentendu qui paraît vouloir se dessiner entre le corps enseignant et le nouveau code scolaire, les excellentes relations qui ont toujours existé entre le Département de l'Instruction publique et le corps enseignant se maintiennent et se continuent dans l'avenir comme dans le passé.

M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique, se trouve pour la première fois au milieu du corps enseignant neuchâtelois réuni en assemblée générale.

L'honorable conseiller d'Etat répond à M. Rosselet ; il parle de la crise scolaire que traverse actuellement notre petit pays ; il conjure le corps enseignant de ne point trop prendre garde aux armes employées pour faire triompher les idées qui lui sont chères, mais de n'envisager que le but poursuivi ; les principes étant l'essentiel, l'homme d'école ne doit avoir en vue que l'élévation du cœur de l'enfant ; il boit à l'union des autorités et du corps enseignant pour la réalisation de l'idéal poursuivi.

Il est d'usage dans les réunions du personnel enseignant de rendre hommage aux vétérans de l'enseignement public ; en quelques mots, M. Werner Brandt, de Neuchâtel, retrace la carrière pédagogique du doyen des instituteurs neuchâtelois, M. Henri Jacot, à Neuchâtel, lequel accomplit actuellement sa 50^{me} année d'enseignement dans notre canton ; il lui offre au nom de ses collègues une couronne de laurier comme témoignage d'admiration et de respect.

M. H. Blaser, inspecteur des écoles, remet également, au nom du Département de l'Instruction publique, un service en argent aux armes de la République à M. Alfred Grandjean, du Locle, qui, pour cause de santé, abandonne la carrière de l'enseignement après plus de 37 ans passés au service de l'école. Très émus l'un et l'autre, MM. Jacot et Grandjean remercient et portent un toast chaleureux, le premier à la Société pédagogique neuchâteloise, le second au corps enseignant et aux autorités qui le dirigent.

Cependant la partie oratoire se continue. M. Rusillon, de Couvet, rend un hommage bien mérité aux autorités communales de Peseux pour l'aimable et cordiale réception faites aux institutrices et instituteurs.

M. Ulysse Perrenoud, des Ponts, s'adresse aux dames que, pour la dernière fois, nous saluons dans nos réunions comme invitées, puisque désormais elles pourront être membres actifs de la Société pédagogique.

M. G.-A. Châtelain présente avec une amabilité exquise, le salut de la Société pédagogique jurassienne et boit à l'union des deux sociétés soeurs.

M. Latour, inspecteur des écoles, applaudit au vote du principe de l'admission des institutrices dans la Société pédagogique. Ainsi, tous les travailleurs de l'éducation populaire seront réunis en un solide faisceau sous la bannière de la société, qui a pour devise : *Dieu, Humanité, Patrie*.

Il parle de la réorganisation du fonds scolaire de Prévoyance et exprime son ferme espoir de voir ce fonds réorganisé en mesure d'assurer aux vieux serviteurs de l'école une vieillesse exempte de soucis matériels.

M^{lle} Lise Huguenin, du Locle, est heureuse de saluer une Société pédagogique réorganisée par l'admission de Mesdames les institutrices et boit à sa prospérité.

M^{lle} Elisa Scheurer, du Locle et M. Neuhaus de La Chaux-de-Fonds, font encore entendre d'excellentes paroles, mais il se fait tard ; les rangs s'éclaircissent, le moment est venu de regagner son chez soi.

Et maintenant, une fois encore merci à tous ceux qui ont contribué à nous procurer une si agréable journée, journée de réconfortante entente, de cordialité sincère, de saine intimité et de laquelle il ne peut résulter que quelque chose de bienfaisant pour notre école populaire neuchâteloise.

WUTHIER et HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — Synode de cercle des Franches-Montagnes. — L'assemblée synodale de jeudi 13 septembre dernier, à Saignelégier, n'a compté que vingt-sept instituteurs et institutrices, un certain nombre étant déjà en vacances. Après la lecture du protocole et son acceptation, M. Fromaigeat, président, a donné la parole à M. Marer pour la lecture de son rapport sur la question suivante :

« Que peut faire l'école pour développer et fortifier chez les élèves le goût des travaux champêtres et empêcher l'émigration vers les villes ? »

Le rapporteur a très bien développé son sujet, qu'il a étudié sous plusieurs faces. Après avoir rendu hommage au développement de l'industrie de nos jours, il cite les nombreux avantages de la profession agricole et en dit un mot des inconvénients. Puis il énumère les différents attraits de la ville pour le jeune homme. — Trop de bras quittent l'agriculture pour se lancer dans les fabriques. — L'instituteur doit faire ressortir aux yeux des élèves les beautés de la vie champêtre et leur expliquer l'utilité des machines agricoles que les paysans peuvent toujours

se procurer en se groupant. Dans chaque commune, on devrait fonder une société agricole. L'école devrait donner une éducation plus professionnelle à la jeune fille; celle-ci devrait recevoir des cours de tenue de ménage, de cuisine, etc., choses indispensables pour en faire une bonne ménagère. Si Ollivier de Serres a pu dire que « la femme fait ou défait la maison », il convient de parer nos filles de toutes les bonnes qualités qui en feront des femmes sachant tenir une maison en ordre, propre, attrayante et par là capables d'attacher un mari au logis.

L'instituteur devrait faire de nombreuses promenades avec ses élèves, à travers les champs, dans les forêts, pour faire ressortir les beautés de la nature, distinguer les merveilles du Créateur, et provoquer chez les jeunes gens l'amour des choses du dehors. La création d'une pépinière et d'un jardin de fleurs à proximité de la maison d'école, jardin qui serait entretenu par les élèves avec le concours du maître, serait aussi un bon moyen de donner le goût de la culture aux jeunes gens. Telles sont quelques-unes des bonnes idées développées par notre honorable collègue, M. Marer.

Les cours de vacances ont de même été bien traités par M. Farine qui, en nous montrant tout le profit que nous en retirerons, nous a expliqué la manière dont on peut les organiser. Leur but est de faciliter l'étude des langues nationales aux maîtres et aux maîtresses, de leur donner un complément d'instruction dans les sciences pratiques et d'établir de bons rapports entre les membres du corps enseignant de langues différentes. Ces cours auront lieu dans nos principales villes de la Suisse, Berne, Bâle, Zurich, Neuchâtel, Lausanne et Genève et seront donnés par des professeurs de l'Université. Les branches enseignées seront l'allemand, le français, l'italien, la physique et la chimie, ces deux dernières branches par des expériences dans les laboratoires. Ils auront lieu en septembre et dureront de cinq à six semaines. L'horaire portera dix-huit heures de leçons par semaine, Afin de permettre aux instituteurs d'accourir nombreux à ces cours, la Confédération et les cantons les subventionneront. Le Lehrerverein et la Société romande agissant de concert sont priés d'organiser les cours sitôt que possible.

M. Fromaigeat remercie les deux rapporteurs pour leurs bons travaux et donne connaissance des statuts de la Caisse de remplacement des instituteurs primaires bernois en cas de maladie.

Par ces statuts qui sont votés à l'unanimité, le dernier tiers des frais de remplacement qui incombe au corps enseignant est mis sur le compte de la Caisse et les instituteurs paieront une prime annuelle de 3 francs. La journée de remplacement est fixée à 5 et 6 francs pour les instituteurs et de 4 à 5 francs pour les institutrices. Ces statuts entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1901, après leur acceptation par l'assemblée des délégués.

A. Poupon.

VAUD. — Ont obtenu le brevet définitif de capacité pour l'enseignement primaire, à la suite des examens complémentaires qui viennent d'avoir lieu :

M^{es} Marie Develey, de La Sarraz et Bofflens; Julia Griottier, de Mies et Pizy; Julia Guignard, de l'Isle et du Lieu; Marie Maurel, de Lausanne; Jeanne Perrier, de Chéserey et Perroy, et MM. Gustave Besuchet, de l'Abergement; Eugène Duboux, de Lachaux; Ernest Laesser, de Wyliberg (Argovie), et Paul Petitpierre, de Chexaux-Noréaz.

Assemblée de la Société vaudoise des maîtres secondaires. — La Société vaudoise des maîtres secondaires a eu sa 27^e assemblée générale annuelle samedi 29 septembre au Musée industriel. Une centaine de membres, parmi lesquels une vingtaine de dames, y assistaient.

La séance a été ouverte à 10 h. du matin par M. David, directeur des écoles de la ville de Lausanne, qui a souhaité la bienvenue aux participants, puis M. Rey, de Vevey, président de la Société, a accordé ensuite quelques paroles émues aux membres enlevés par la mort depuis la dernière assemblée : MM. Schmidt,

Duveluz, Girardet, Dupuis, Fritz Payot, Berthoud. Sur l'initiative de M. le président, l'assemblée s'est levée en signe de deuil.

L'assemblée décide ensuite : 1^o de fixer à 2 fr. la cotisation annuelle pour l'exercice 1900-1901 ; 2^o de se réunir l'année prochaine à Vevey ; 3^o d'exposer à Vevey un résumé de l'activité de la Société depuis sa fondation à aujourd'hui.

MM. Taverney et Maillard sont nommés membres du comité.

L'assemblée passe ensuite à la discussion du substantiel et conscientieux rapport de notre collaborateur, M. Louis Poirier-Delay, maître de géographie et d'histoire au collège de Montreux, sur *l'enseignement de la géographie*.

A la suite d'une intéressante discussion à laquelle ont pris part, entre autres, MM. Tauxe, Poirier, Maillefer, Egli, Béraneck, E. et D. Payot, Schacht, Emery, P. Rochat, Lugeon et Charles Knapp, professeur de géographie à l'Académie de Neuchâtel, les conclusions suivantes ont été adoptées :

1^o L'enseignement de la géographie, dans les écoles secondaires, revêt un caractère à la fois utilitaire, pratique et scientifique. Il constitue un puissant moyen de culture intellectuelle, civique et morale. Il développe l'esprit d'entreprise. Il est un des facteurs de prospérité économique, industrielle et commerciale du pays.

Il a pour objet essentiel de placer l'homme dans son milieu et de mettre en évidence les rapports qui relient les uns aux autres tous les faits physiques, économiques et sociaux.

2^o Il se base sur l'intuition directe ou indirecte et fait appel à l'observation, au raisonnement, au jugement et à la mémoire. Il a moins pour but de faire acquérir une somme plus ou moins grande de noms propres et de faits positifs, que d'amener à tirer des déductions logiques et fécondes de certaines données fondamentales fournies par l'observation.

3^o La géographie locale ou intuitive est le point de départ, la clef d'un enseignement rationnel et fécond de la géographie.

4^o La géographie physique est à la fois la base et le couronnement de la géographie politique. L'une explique l'autre. Il faut partir de la nature pour arriver à l'homme.

5^o Le dessin cartographique est un auxiliaire fort utile, mais non indispensable, de l'enseignement de la géographie.

6^o Quoiqu'un certain éclectisme en fait de méthode se justifie pleinement, la méthode interrogatoire sera utilisée de préférence.

7^o Il est urgent que les établissements secondaires soient dotés d'un manuel-atlas de géographie soigneusement illustré.

8^o La géographie de la Suisse occupera dans le nouveau plan d'études une place en rapport avec son importance et son utilité.

9^o Un soin tout particulier doit être donné à l'étude et à la lecture des cartes topographiques.

10^o Dans chaque établissement secondaire une salle spéciale devra être affectée à l'enseignement de la géographie.

Tout établissement secondaire devrait posséder un musée de géographie.

11^o L'insuffisance de nos programmes de géographie est manifeste. Aussi est-il grandement à souhaiter qu'une place soit faite au plus tôt à la géographie dans le programme des gymnases classique et mathématique, à la condition que le nombre des heures ne soit pas augmenté.

12^o L'extension prodigieuse prise à notre époque par les études géographiques et la nécessité de préparer à cet enseignement les futurs maîtres de l'enseignement secondaire exigent impérieusement la création d'une chaire de géographie générale à l'Université de Lausanne.

La discussion du rapport de M. Poirier achevée, M. Knapp prend la parole pour recommander la fondation d'une Union romande de géographie, dont Lau-

sanne formerait une section. Après quoi M. Meylan propose que la Société fasse un don de 20 fr. à la Société des cuisines scolaires. Cette proposition est adoptée puis la séance est levée.

Un joyeux banquet réunit maîtres et autorités à l'hôtel de France où de cordiales paroles furent échangées.

Legs. — Par ses dispositions de dernières volontés, homologuées le 20 septembre 1900, M. Etienne Liardet, ancien voiturier à Lausanne, a fait, entre autres, le legs pie ci-après :

1200 fr. à la commune de Belmont sur Lausanne, somme dont les intérêts devront être distribués, chaque année, à la visite d'école, par égales portions entre tous les enfants des deux écoles.

Romanel sur Morges. — Les autorités de ce village viennent d'augmenter de 100 francs le traitement de leur instituteur en récompense de son travail et de son dévouement. — Bravo !

Cuisines scolaires. — Les parents d'un grand nombre d'enfants de nos classes primaires doivent être absents du logis pendant toute la journée. Et lorsque nos élèves sortent de l'école à midi et à quatre heures, ils ne trouvent souvent aucun repas de prêt. La rue les attend avec ses nombreux dangers, ses mauvais exemples. Pour remédier en partie à ce fâcheux état de choses, l'on a créé, à Lausanne, les « cuisines scolaires » et les « classes gardiennes. » Les premières sont l'œuvre d'une association privée, les secondes ont été organisées par la Direction des écoles de la ville.

Mercredi, 26 septembre dernier, la Société des cuisines scolaires avait son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Blanchard, président du comité.

Cette association si utile se compose de 578 membres payant une cotisation annuelle de 2 francs et de 31 membres ayant payé une fois pour toutes la somme de 50 francs.

Les trois réfectoires de Villamont, Beaulieu et Collège-Gaillard ont été ouverts pendant 81 jours. Il a été servi 22 907 dîners, soit 233 en moyenne par jour. Le prix de revient de chaque dîner, non compris le gage des cuisinières, est de 13,4 centimes.

Les classes gardiennes ont pour but de surveiller les enfants pendant que leurs parents se trouvent à l'atelier ou à la fabrique. Elles ont été ouvertes du 20 novembre 1899 au 22 mars 1900. Il a été servi 11 324 collations dont le prix de revient est de 10.5 centimes.

Les recettes s'élèvent à 6225 fr. 34 (y compris un subside communal de 600 fr.) et les dépenses à 5155 fr. 39, laissant un solde de 1070 fr. 45. L'acif de la Société s'élève à ce jour à 11 070 fr. 45.

E. S.

Course de maîtres. — La « Conférence libre » des cercles de Grandson et Concise a eu la charmante idée d'aller faire le 15 septembre une course à Neuchâtel et au Chaumont. Fort instructive et fort bien réussie, elle a laissé à tous ses participants le plus agréable souvenir. A Neuchâtel, visite sérieuse du musée des beaux-arts. Que pensez-vous de l'initiative prise par nos collègues du Nord ? Vous répondrez sans doute qu'en allant s'instruire ainsi de leurs propres deniers, en sacrifiant leur après-midi du samedi et en mettant en pratique les idées préconisées pour l'organisation des cours de vacances — ils ont agi sagement et ont bien mérité de l'école. — Eh bien ! telle n'a pas été la conclusion tirée par un honorable pasteur de la contrée. Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille...

Du fait que régentes et régents se trouvaient associés pour cette course instructive, il en a inféré qu'elle était indécente, qu'elle pouvait être en mauvais exemple aux élèves..., et de là *il est allé féliciter* les régentes et régents de sa paroisse

qui n'avaient pas participé au « scandale. » Oh ! la bonne âme ! Pour rassurer ce bon berger sur le sort de ses brebis, nous lui dirons que cette sortie en collèges des deux sexes a eu, dans notre canton comme dans d'autres d'ailleurs, de nombreux antécédents, que conférences et congrès les réunissent fréquemment sous l'œil bienveillant du Département de l'Instruction publique et des Cultes et que jamais de telles réunions n'ont été une occasion de scandale, au contraire. Et quand bien même ce serait une innovation, il serait à désirer qu'elle fût imitée, pour le plus grand bien du corps enseignant et de nos écoles. Mais, mais... et nos modestes budgets, pourraient-ils suffire ?... O. J.

BERNE. — **Recensement de 1900.** Nous apprenons de source autorisée que jamais M. le Conseiller fédéral Deucher n'a tenu les propos que lui prête le correspondant du *Berner-Schulblatt*. L'honorable magistrat n'a jamais rien dit qui pût faire supposer de pareils sentiments de sa part. M. Deucher est, au contraire, grand partisan des subventions scolaires. Cela soit dit pour couper court à tout malentendu.

A la vérité, nous ne comprenons pas comment on peut répandre ainsi de semblables accusations et compromettre par là une cause que l'on prétend défendre.

La question des subventions scolaires à l'école primaire a besoin de trop de défenseurs pour que, de gaité de cœur, on puisse s'aliéner des sympathies aussi précieuses.

Société suisse des maîtres des Ecoles normales. — Cette association, qui ne compte que cinq ans d'existence, mais dont le nombre des membres s'élève déjà à près de 200, aura sa réunion annuelle à Baden, le 15 octobre prochain.

— Le 23 septembre dernier, on a inauguré à Vienne le monument élevé à la mémoire du Dr Dittes, directeur du *Paedagogium* de cette ville.

BIBLIOGRAPHIE

— *Mon voyage en Italie.* — Après avoir fait défiler sous les yeux de ses vingt mille lecteurs les superbes panoramas de Venise, Florence, Rome, Naples et ses environs, Pompeï, la Sicile, la Riviera et Gênes, cette magnifique publication, éditée à grands frais par le Comptoir de Phototypie, de Neuchâtel, vient de s'enrichir de 4 nouvelles livraisons de 36 vues chacune : n° 16 Turin, n° 17 Piémont, n° 18 Milan, n° 19 les lacs italiens, etc.

On ne peut vraiment qu'admirer le soin qu'apporte l'éditeur à l'achèvement de cet ouvrage qui, une fois complet, formera le plus bel album (1000 vues photographiques et textes) que l'on puisse se procurer à des conditions aussi avantageuses.

Deux livraisons, n°s 24 et 25, seront entièrement consacrées aux chefs-d'œuvre des musées italiens, peinture et sculpture.

On nous annonce que le prix de souscription sera clos au moment où la dernière livraison paraîtra, car le nombre de souscripteurs qui s'intéressent à cette publication a, paraît-il, dépassé les prévisions de l'éditeur.

Avis à ceux qui désirent se procurer au prix de souscription (75 centimes) cet intéressant ouvrage qui sera terminé d'ici quelques semaines ; aucun de ceux qui profiteront de cette occasion n'aura lieu de s'en repentir, car *Mon voyage en Italie* figurera dignement à côté de son prédecesseur *Mon voyage en Suisse* (épuisé actuellement), dans tout intérieur où de telles collections artistiques et instructives sont appréciées à leur juste valeur.

Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à se hâter s'ils n'ont déjà souscrit ; ils ne peuvent souhaiter de faire une meilleure emplette en vue des fêtes de fin d'année. Relié avec riche couverture de luxe, *Mon voyage en Italie* formera le plus beau cadeau que l'on puisse faire ou recevoir à cette époque.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le noyer.

La leçon sera précédée d'une sortie pendant laquelle un noyer sera observé par la classe.

PLAN. — 1. *Qu'est-ce que le noyer?* — 2. *Description du noyer*: a) les racines; b) le tronc; c) les branches; d) les feuilles; e) les fleurs; f) les fruits. — 3. *Espèces de noyers*. — 4. *Utilité du noyer*. — 5. Remarque.

1. *Qu'est-ce que le noyer?* — Le noyer est un grand et bel arbre assez répandu dans nos contrées. Il est originaire d'Arménie. On le trouve encore dans les montagnes de l'Inde, au Japon, en Amérique.

2. *Description du noyer*: a) *Les racines*. — Les racines du noyer sont nombreuses, très fortes, noueuses. Elles s'étendent fort loin dans le sol, car un arbre d'une si grande dimension a besoin d'une nourriture abondante.

b) *Le tronc*. — Le tronc est cylindrique. Il atteint une hauteur de 3 à 6 m. Le diamètre du tronc est généralement plus grand que celui des autres arbres fruitiers. Une écorce épaisse, crevassée, grisâtre, recouvre le tronc. Le bois extérieur, appelé aubier, est blanchâtre. Il dure peu, car les insectes l'attaquent souvent. Le bois intérieur, ou bois parfait, est brunâtre, veiné, à grains serrés, ce qui lui donne une grande dureté.

c) *Les branches*. — Les branches maîtresses sont très grosses. Elles montent moins verticalement que les branches du pommier ou du poirier. Elles sont étalées autour du tronc. Elles donnent à l'arbre un aspect de force et de grandeur. Lorsque l'arbre est couvert de feuilles, c'est un véritable dôme de verdure. L'écorce des branches fortes est semblable à celle du tronc. Les petites branches et les rameaux ont une écorce lisse d'un blanc grisâtre.

d) *Les feuilles*. — Les feuilles du noyer sont composées, pennées, alternes. Une feuille est composée lorsque le pétiole principal se ramifie en plusieurs pétioles secondaires portant chacun un limbe. Une feuille de noyer est composée de 5, 7 à 9 limbes. Examinons un limbe. Nous trouvons une grande nervure médiane qui s'amincit jusqu'au sommet; cette nervure médiane se ramifie et envoie, de chaque côté, des nervures secondaires, distantes d'environ 1 cm. et parallèles les unes aux autres. Cette disposition des nervures est semblable à la disposition des barbes d'une plume ou penne. De là, le nom de feuilles pennées.

Les feuilles sont-elles implantées à la même hauteur sur le pétiole principal? Non. D'un nœud d'attache, un limbe part à droite; plus haut, un limbe part à gauche, et ainsi de suite. Deux limbes ne se trouvent jamais en regard l'un de l'autre; ils alternent. De là encore, le nom de feuilles alternes.

Les feuilles sont d'un vert foncé, plus clair en dessous.

e) *Les fleurs*. — Le noyer est un arbre à fleurs monoïques, c'est-à-dire que sur un même pied il y a des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs mâles ressemblent à des chenilles; elles sont disposées en chatons. Les fleurs femelles sont solitaires ou groupées en petit nombre; elles terminent un ramule.

f) *Le fruit*. — Le fruit du noyer est la noix. Une enveloppe ligneuse, la coque, entoure l'amande. La position de l'amande dans la coque peut être comparée à la position du cerveau dans la boîte crânienne. L'amande présente des circonvolutions comme la matière cérébrale. La coque est recouverte d'une enveloppe verte, le brou.

3. *Espèces de noyers*. — Il y a deux espèces principales de noyers: le noyer commun et le noyer d'Amérique. Le noyer commun ou royal se trouve en Suisse, en Italie, en France, en Allemagne. Sa limite de croissance pour le nord ne

dépasse guère celle de la vigne. Il supporte mal les froids excessifs. Il prospère dans les terrains légers et calcaires. Les terres compactes et humides ne lui conviennent pas.

Le noyer de l'Amérique septentrionale est un arbre qui atteint jusqu'à 25 m. de hauteur. Son bois est violacé, noirâtre, veiné ; on l'appelle aussi noyer noir. Sa noix est énorme, mais moins savoureuse que la noix du noyer commun.

4. Utilité. — L'utilité du noyer est considérable.

Le tronc nous fournit un bois très dur, fort estimé de nos ébénistes qui le transforment en meubles de prix, en pianos, en harmoniums. Les fabriques d'armes utilisent le noyer pour la fabrication des bois de fusils.

Les feuilles et le brou sont employés avec avantage dans le traitement des maladies scrofuleuses, carie des os, etc. Qui ne connaît pas le sirop de brou de noix ? On en fait encore une liqueur de table estimée.

L'amande est comestible. On en retire, par pression, une huile jaunâtre désignée sous le nom d'huile de noix. Cette huile est utilisée dans l'économie domestique. Elle a le défaut de rancir très vite. L'huile de noix est siccative, mais pas au même degré que l'huile de lin.

En pressant les résidus dont on a extrait l'huile de noix, on obtient le tourteau, qui, en hiver, forme une partie de la nourriture du bétail.

5. Remarque. — Dans les campagnes, on attribue au noyer des émanations nuisibles. Très souvent l'on entend dire : « Ne vous reposez pas sous ce noyer, vous serez malade ». Cette assertion n'est pas fondée. Cependant la forte odeur des feuilles peut incommoder des personnes nerveuses. L'épaisseur du feuillage occasionne une grande fraîcheur et prive quelque peu de lumière les végétaux qui se développent autour de lui. De là, le peu de vigueur des plantes qui croissent à son ombre.

APPLICATIONS : I. *Vocabulaire* : Arménie, cylindrique, aubier, étaler, dôme, composée, pennée, alterne, pétiole, limbe, nervure, médiane, monoïque, chatons, ramule, ligneux, amande (amende), circonvolutions, brou, comestible, rancir, émanation, siccatif.

II. *Dictée*. — De quelques phrases ou d'une idée seule. Ex. la 3^e, Espèces de noyers.

III. Composition.

IV. *Lecture*. — Dussaud et Gavard. 5^e édition, page 155. Le noyer.

E. MÉTRAUX.

COMPOSITION

Un incendie.

Mon cher frère,

J'ai une triste nouvelle à t'annoncer : la fabrique de meubles de M. M. X... et Cie a brûlé la nuit dernière. A l'heure où je t'écris, il n'en reste que des ruines encore fumantes.

Tu peux t'imaginer l'émoi que cet événement a causé dans notre petite ville d'ordinaire si paisible. A minuit et demi toute la population a été réveillée par la cloche d'alarme. Une immense lueur s'étendait déjà sur la ville. De gigantesques gerbes d'étincelles s'élevaient dans le ciel. L'incendie avait déjà dévoré plus de la moitié de la fabrique lorsque les pompiers sont parvenus à se rendre maîtres du feu.

Grâce à Dieu, il n'y a eu aucun accident de personne ; mais les dommages matériels sont considérables. Il n'y avait, il est vrai, que peu de meubles confectionnés, la fabrique ayant fait ces jours derniers d'importantes expéditions ; mais il y avait, paraît-il, en ce moment, une quantité de bois de menuiserie et d'ébénisterie sensiblement supérieure à l'assurance, et l'on dit que la fabrique perdra

de ce chef une douzaine de mille francs. Quant à l'outillage, il était bien assuré.

Le dommage total, qui est évalué à soixante mille francs, sera en grande partie couvert par l'assurance ; mais ce qu'elle ne peut faire, c'est de procurer du travail aux pauvres ouvriers privés tout à coup de leur gagne-pain.

On soupçonne, paraît-il, un ouvrier buveur renvoyé de la fabrique il y a quelques semaines, d'avoir mis le feu. Il aurait été vu entre 10 et 11 heures du soir dans le voisinage de la fabrique. La police est à ses trousses.

Cet événement a causé un si grand émoi dans notre ville que, pour aujourd'hui, je ne te parlerai pas d'autre chose. Tout ce que je puis dire, c'est que toute la famille est en bonne santé et que nous nous réjouissons beaucoup de te revoir.

Ton frère qui t'aime,

VICTOR.

RÉCITATION

Le berceau et la tombe.

Le berceau de l'enfant a le rideau de gaze,
Le doux balancement du genou maternel,
Et les songes légers, et la première extase
Qui rayonne aux fronts purs comme un astre éternel.

La tombe a le gazon qui la couvre et la presse,
Elle a le saule vert qui penche ses rameaux,
Elle a le rosier blanc qu'une abeille caresse,
Et la prière tendre et le chant des oiseaux.

Tous les deux font rêver même l'indifférence ;
A l'amour du penseur ils ont partout des droits ;
Ils sont pleins de sommeil, de paix et d'espérance :
Sur l'un veille une mère, et sur l'autre une croix.

Ils parlent tous les deux d'une aurore vermeille,
L'un à l'enfant naissant, et l'autre à l'homme mort.
Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille,
La tombe donne un ciel au juste qui s'endort.

HIPPOLYTE VIOLEAU.

DICTÉES

Probité.

Mieux vaut un pain dur gagné honnêtement que les repas les plus somptueux qui coûtent des remords.

Loyauté vaut mieux qu'argent.

La bourse de celui qui paye sa dette est moins lourde, mais son cœur est plus léger.

Entre gens d'honneur, la parole est un contrat.

La bonne foi de la veille fonde le crédit du lendemain.

La plus grande offense que l'on puisse faire à un homme probe, c'est de suspecter sa probité.

Le salaire dont vous privez l'ouvrier crie contre vous, et cette voix va jusqu'à Dieu.

C'est tuer son prochain que de lui enlever le pain qu'il a gagné à la sueur de son front.

Ressources du canton de Soleure.

L'agriculture est très développée, principalement sur le Plateau ; dans cette région, les récoltes en blé surpassent de beaucoup les besoins de la population.

La culture des arbres fruitiers est pratiquée surtout le long de l'Aar et la Birse ; le canton exporte des fruits secs et de l'eau de cerise. La vigne n'est cultivée qu'à Granges, à Olten et à Dornach. L'élève du bétail constitue la branche la plus importante de l'agronomie.

Le canton possède un peu de fer dans la vallée de Balsthal, des carrières de pierres meulières dans le Bucheggberg, et les importantes carrières des environs de Soleure, donnant un marbre gris-clair très estimé, dont les produits sont expédiés au loin.

Olten a des fabriques de bas et des ateliers importants de chaussures, ceux de Schoenenwerd ; Biberist, une papeterie et plusieurs filatures de coton. On compte dans la partie septentrionale du canton des filatures de soie ; à Granges et à Soleure, des ateliers d'horlogerie.

(*Communiqué par H. Jaton.*)

H. ELZINGRE.

GÉOGRAPHIE LOCALE

La salle d'école.

1^{re} leçon. — (Au milieu de la classe et parallèlement aux côtés de celle-ci, sur une table surélevée, si possible, je dispose le tableau noir horizontalement ou légèrement incliné, de façon qu'il soit vu aisément par tous les élèves.)

1. Mes enfants, dit le maître, comment appelle-t-on le local où vous recevez vos leçons ? (La salle d'école, la classe).

2. Eh bien ! avec votre concours, je vais dessiner au tableau noir les contours de votre classe.

3. Combien la classe a-t-elle de côtés ? (Quatre).

4. Quelle en est la forme ? (Un rectangle, un carré).

5. Comment représenterai-je donc la classe sur le tableau noir ? (Au moyen d'un rectangle, d'un carré).

(L'instituteur dessine la figure en question en commençant par le côté de la salle qui fait face aux élèves).

6. Comment s'appellent les côtés de la salle ? (Murs, murailles, cloisons, parois).

7. Par quoi les murs sont-ils coupés ? (Par une porte, quatre fenêtres et une armoire).

8. Dans quel mur s'ouvre la porte ? — les fenêtres ? — l'armoire ? (A droite — derrière nous et à notre gauche).

9. Sur quoi la porte de la classe s'ouvre-t-elle ? (Sur le corridor qui est situé à notre gauche).

10. Sur quoi donnent les fenêtres ? (Celles du fond regardent le préau et celles de gauche se trouvent du côté de la rue de la Gare).

(Dans le double trait à la craie qui représente l'épaisseur des murs, le maître ménage aux endroits convenables l'emplacement de la porte, des fenêtres et de l'armoire).

11. Montrez-moi sur le plan la porte, les fenêtres et l'armoire.

12. A quoi servent les fenêtres ? (A éclairer et à aérer la salle).

13. A quoi l'estrade ou le pupitre est-il adossé ? (Au mur qui est en face de nous et qui sépare notre classe, la IV^e de la V^e).

14. Comment qualifie-t-on des classes qui ne sont séparées que par un mur ou une paroi ? (Contigüës).

Maintenant, mes amis, que vous êtes au clair sur la signification du dessin tracé sur le tableau noir, et que l'on désigne sous le nom de *plan*, vous allez le reproduire dans votre cahier ou sur votre ardoise, et cela à main levée, sans règle graduée ni compas, du moins pour le moment.

(Le tableau noir est remis en place contre la paroi ou sur le chevalet ; les élèves dessinent un rectangle ou un carré de dimensions approximativement proportionnelles à celles du plan, et écrivent les désignations suivantes à l'endroit voulu : mur de gauche — du fond — de droite — de face ; porte, fenêtres, armoire ; corridor, préau, rue de la Gare, etc.).

Cette première leçon, essentiellement intuitive et orale, où le rôle du maître se borne à dessiner, questionner, rectifier et préciser les réponses obtenues, est suivie d'un exercice d'élocution d'abord, de rédaction ensuite, cette dernière servant de base à la récitation ou plutôt à l'interrogation qui se fera au début de la leçon suivante.

Rédaction. — 1. Le local où les élèves se réunissaient pour recevoir les leçons de l'instituteur s'appelle la salle d'école ou la classe. 3 et 4. Les quatre côtés de la salle forment un rectangle. 6. On les nomme murs, murailles, cloisons ou parois. 7. Notre classe compte une porte, quatre fenêtres et une armoire ou placard ménagé dans le mur. 8, 9 et 10. La porte d'entrée se trouve à droite et communique avec le corridor ; les deux fenêtres du fond donnent sur le préau, et les deux de gauche sur la rue de la Gare. 12. Les fenêtres laissent passer la lumière et l'air qui doit être renouvelé de temps à autre. 13 et 14. Le pupitre est adossé au mur de face qui sépare notre classe de la cinquième ; les salles qui se touchent sont dites contiguës.

Comme on le voit, la leçon de *géographie locale* constitue une excellente *leçon de choses*.

L. POIRIER-DELAY.

Exposition de Paris 1900.

UNE LEÇON DANS UN JARDIN D'ENFANTS ÉCOSSAIS EN APPLICATION DU PRINCIPE DE CONCENTRATION¹

Sujet : l'Abeille.

Une jolie aquarelle, naïve comme dessin, mais bien compréhensible pour des enfants, œuvre de la maîtresse très probablement, représente un rucher : trois ruches, dans une prairie ; à gauche un buisson aux branches duquel est suspendu un essaim ; un chemin fermé par une barrière conduit vers les ruches ; une grosse abeille bien visible vole au-dessus du chemin, d'autres butinent sur des fleurs, d'ailleurs peu nombreuses.

Tout autour et au-dessus de ce petit tableau, les indications suivantes :

- I. *Récit.* Le voyage d'une abeille, adapté du conte : « la loi de l'autorité et de l'obéissance », tiré de « Parables from nature », par Mrs Gatty.
- II. *Leçons de choses.* L'abeille.
- III. *Lecture* de phrases tirées du récit et écrites au tableau noir.
- IV. *Ecriture* de phrases proposées par les enfants.
- V. *Dessin au pinceau.* Fleurs nommées dans le chant qui accompagne le jeu.
- VI. *Pliage et découpage.* Les cellules.
- VII. *Planchettes.* Formes hexagonales trouvées par les enfants.
- VIII. *Construction.* Une ruche en bois. La maison à côté du jardin.
- IX. *Sable.* Le jardin.
- X. *Modelage.* Une ruche de paille.
- XI. *Jeu.* Les Abeilles.

Quelques enfants représentent la ruche, d'autres les fleurs et d'autres les abeilles. Ils désignent l'un d'eux pour représenter la reine. Un autre est l'arbre sur lequel va se poser l'essaim qui sort de la ruche. Les abeilles

¹ Cette leçon nous a été communiquée par M. Grandchamp, maître de travaux manuels.

bourdonnent gaiement, butinent et volent de fleur en fleur. Leur bourdonnement accompagne la chanson suivante dite par les autres enfants :

Bzzz-zz-zz — C'est la chanson de l'abeille.
Ses pattes sont toutes jaunes.
C'est une brave bête et une grande travailleuse.
Quand le ciel est bleu, elle fait son miel.
Et quand il est gris, sa cire.
Elle en prend aux oeillets, aux lis,
Aux narcisses et aux jolies fleurs de l'ancolie.

Les enfants sont âgés de 6 à 7 ans et suivent la classe depuis 4 mois.

Enfin, en nota-bene, ces renseignements :

« Ce plan ne comprend pas toutes les leçons ; ainsi celles de calcul n'y sont pas indiquées.

» Quelques-uns de ces travaux n'ont pas été terminés la même semaine. »

Une partie des exercices auxquels cette leçon donne lieu sont exposés. Nous remarquons :

- 1^o Une boîte en papier fort sur le fond de laquelle sont collées de grandes alvéoles en papier, pour représenter une partie d'un rayon à miel.
 - 2^o Une feuille d'album portant en bordure des feuilles et fleurs de trèfle faites au pinceau, et, à l'intérieur, des indications sur la manière de construire les alvéoles en papier.
 - 3^o Une collection de fleurs faite par des enfants, d'avril à juin 1899.
 - 4^o Des formes hexagonales trouvées par les enfants et exécutées au moyen des planchettes.
 - 5^o Des découpages d'hexagones formant des dessins variés, dans lesquels un hexagone plein ou vide est réservé au centre de la composition représentant des abeilles et des fleurs mellifères.
 - 6^o Comme exercice d'écriture les phrases suivantes :
« Voilà une abeille (une ouvrière).
» Elle est très occupée à chercher du miel dans les fleurs.
» Quand on met le doigt dans une fleur, le jaune tombe.
» Voilà un faux-bourdon.
» Il n'est pas bien utile, mais il prend soin de la reine quand elle sort. — La reine des abeilles n'a pas une couronne comme notre reine. »
- Cet exercice est écrit au crayon, en lettres droites, et l'élève y a fait librement quelques petits dessins : une abeille, une fleur dans laquelle un gros doigt va entrer : l'abeille reine. Au bas de chacun de ces travaux, les élèves ont dessiné, d'une façon tout enfantine, la reine d'Angleterre ; dans quelques cahiers, la physionomie de S. M. Victoria est très reconnaissable.

RECTIFICATION

L'article de M. Grosgruin, paru dans le no 39 de « l'Éducateur », contient une omission au début. L'indication générale du programme genevois d'arithmétique est formulée ainsi :

« Avant de résoudre un problème, l'élève doit chercher entre quelles limites approximatives est comprise la solution. »

Les exemples de division contiennent deux coquilles :

Au lieu de $40 : 3,85$ compris entre 12 et 16, il faut lire $48 : 3,85$ compris entre 12 et 16.

Au lieu de $\frac{3}{4} : \frac{2}{5} < 1$, il faut lire $\frac{3}{4} : \frac{2}{5} > 1$.

Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes le texte nécessaire.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Un congé est accordé aux maîtres secondaires qui assisteront à la réunion annuelle des 7 et 8 octobre prochain de la Société suisse des maîtres de gymnase.

Département de l'Instruction publique et des cultes.

Collèges communaux.

AVENCHES. — Le poste de maître de sciences physiques et naturelles, de mathématiques et dessin à l'école secondaire de cette ville est au concours.

Obligations légales.

Traitemennt annuel: 2400 à 2800 francs suivant les années de service.

Adresser les offres de services au Département de l'Instruction publique et des Cultes (service des cultes), avant le 13 octobre, à 6 heures du soir.

ECOLES PRIMAIRES

Appel

MM. les régents et Mmes les régentes **non placés**, pourvus du brevet définitif ou provisoire, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1901, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'Instruction publique jusqu'au **6 octobre** prochain, à 5 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire.

Régents: — **Chavannes sur Moudon.** 1^{re} école mixte. fr. 1400 et autres avantages légaux. — **Ste-Croix. Le Château.** Ecole mixte. fr. 1460 et autres avantages légaux. — **Oleyres.** 1^{re} école mixte. fr. 1500 et autres avantages légaux.

— **Grassier-Borex.** 1^{re} école mixte. fr. 1400 et autres avantages légaux. — **Rivaz.** 1^{re} mixte, fr. 1400 et avantages légaux. — **Allaman.** 1^{re} mixte, fr. 1400 et avantages légaux. — **Les Clées.** Ecole mixte, fr. 1400 et avantages légaux.

Régentes: — **Rolle.** 4^e mixte, fr. 1050, pour toutes choses. — **Bullet.** 2^e mixte, fr. 900 et avantages légaux.

Régent ou régente. — **La Rogivue.** Ecole mixte fr. 1000 et avantages légaux.

Ecole cantonale d'agriculture au Champ-de-l'Air.

LAUSANNE

L'enseignement comporte **deux semestres**; il est approprié aux **jeunes gens de la campagne**. Il est **gratuit pour les élèves réguliers suisse et étrangers**.

Finances d'inscription, restituée à la clôture du cours aux élèves assidus, fr. 5. Assurance obligatoire contre les accidents fr. 2 50.

Ouverture des cours: 5 novembre 1900, à 2 h. du soir. **Clôture:** 16 mars 1901. Age d'admission: **16 ans**. Dernier délai d'inscription **27 octobre**. Produire: Acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire ou certificat d'études.

Auditeurs admis moyennant paiement de la finance d'inscription et de fr. 5 par heure de cours hebdomadaire.

Le programme des cours sera expédié gratis sur demande adressée au directeur.

Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol. pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

En liquidation jusqu'au 21 juin
(Pour fin de saison.)

2000 volumes d'ouvrages classiques et livres d'école
encore utiles :

Etude des langues française et étrangères, Classiques latins et grecs, Manuels d'histoire et de géographie, de sciences naturelles, de chant, catéchismes et histoires bibliques divers, etc.

— English school books —

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100  pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

 *Trousseaux complets* 

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

→ CONFECTION SUR MESURE ←

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets

75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets

38, 48 à 68 fr.

Garde-robés massives

100, 115 à 125 fr.

Garde-robés sapin

50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre

55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre

22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,

120 à 180 fr.

Commodes massives

50 à 75 fr.

Ameublements de salon,

Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,

Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,

Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers

20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

Musique religieuse pour Noël.

Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.

QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,
par

T. STRONG.

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : № 1, fr. 1.50. № 2, fr. 1.—. № 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

<i>Kling, H.</i> Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano), partition	3.—
parties	0.25
Cantique de Noël, chant et piano	1.50
chœur à 4 voix mixtes	0.50
chœur à 4 voix d'hommes	1.—
chœur à 3 voix égales	0.30
Chant de Noël, chant et piano	2.—

Chœurs mixtes

<i>North, C.</i> Noël. La terre a tressailli	1.50
<i>Bischoff, J.</i> Soir de Noël	0.50
<i>Nossek, C.</i> Chant de Noël	0.50
<i>Lauber, E.</i> Noël	0.50
<i>Sinigaglia, L.</i> Noël	1.—
<i>Adam, A.</i> Cantique de Noël	0.50
<i>Schumann, R.</i> Chant de Noël	0.25

Chœurs mixtes

<i>Bost, L.</i> Noël ! Noël !	0.60
<i>Bischoff, J.</i> Le cantique des anges	1.—

A 3 voix égales.

<i>North, C.</i> Op. 21-6. Chants de Noël	0.25
<i>Op. 33 o.</i> Noëls de J. G. Aiblinger	(sous presse).

<i>Kling, H.</i> Chant de Noël	0.25
<i>Chassain.</i> La Noël des petits enfants	0.25
<i>Adam, A.</i> Cantique de Noël	0.25
<i>Schumann, R.</i> Chant de Noël	0.25
<i>Denoy, U., U.</i> Noël	0.25

Chœurs à 4 voix d'hommes.

<i>Nossek, C.</i> Noël	1.—
<i>Uffolz, P.</i> Noël	1.50
<i>North, C.</i> Chant de Noël	1.50
<i>Adam, A.</i> Cantique de Noël	0.50
<i>Schumann,</i> Chant de Noël	0.50

	
Demandez les grands succès :	
Loewe, C. La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton	Fr. 1.50
Ganz, R. Noël en rêve	Fr. 2.—
Grünholzer, K. Sur la montagne. 7 mélodies. 2 ^{me} édition	Fr. 2.—
Album populaire suisse. 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.)	Fr. 3.—
Le même pour violon, flute, cornet, clarinette ou bugle . . .	Fr. 4.50
	

Sous presse :

RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano).

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVI^e ANNEE — N° 41.

LAUSANNE — 13 octobre 1900.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, institu-
teur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur
scolaire, Delémont.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, ins-
tituteur, Noiraique

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur
scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gailland**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

R. LUGÉON 1898

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce
ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

MM. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Failletaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

MM. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : **M. Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.

Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.

Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.

Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

QUE FERONS-NOUS DIMANCHE ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque.

Vue des Alpes et du Jura. Bains du Lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphté prête à toute heure.

H 1393F

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

— — — — —
Vient de paraître:

La Suisse au XIX^{me} siècle

Tome II

Table des matières: L'Ecole. — L'Eglise. — Les Sciences. — Les Lettres.
— La Presse. — L'Art.

Prix du volume: Broché, 22 fr. — Relié, 25 fr.

**Prix de la souscription aux tomes I, II, III: Broché, 60 fr.;
relié, 69 fr.**

Edition allemande, aux mêmes conditions de souscription.

Souvenirs d'un Alpiniste , par Emile Javelle. Avec une notice biographique et littéraire, par Eug. Rambert.	3 50
Légendes des Alpes vaudoises , par Alfred Cérésole, pasteur. Avec six planches hors texte gravées sur bois par Th. Girardet, et 45 vignettes reproduites au procédé Gillot par Guillaume frères, d'après les dessins d'Eug. Burnand. In-4° de 380 pages (15 fr.) Prix réduit.	10 —
Autour des Alpes . Contes roses et noirs, par M. et Mme G. Renard. Vignettes dans le texte.	3 50
A travers les Alpes , par Ed. Gachot. Avec 35 illustrations d'après nature	3 50
Les Chinois chez eux , par E. Bard. Avec 12 planches hors texte	4 —
La Rénovation de l'Asie . Sibérie — Japon — Chine, par P. Leroy-Beaulieu	4 —
La Grèce antique . Entretiens sur les origines et les croyances, par A. Lefèvre	6 —
Le Bon jardinier . Almanach horticole pour 1900	7 —
Le Vétérinaire pratique , par E. Hocquart.	2 75

Bibliothèque rurale. — Chaque volume broché, 2 fr.

Les Engrais au village, par Henri Fayet.

La Basse-cour, par Froncet et Tainturier.

L'Outilage apicole, par H. de Graffigny.

Le Bétail, par Froncet et Tainturier.

L'Arboriculture pratique, par Froncet et Deliège.

La Viticulture moderne, par G. de Dubor.

L'Apiculture moderne, par A. Clément.

Le jardin potager, par L.-J. Froncet.

Le Jardin d'agrément, par L.-J. Froncet.

Comptabilité agricole, par H. Barillot.

Les animaux de France, utiles et nuisibles, par A. Clément et L. Froncet.

La plus belle histoire du monde, par R. Kipling. Traduit de l'anglais. 3 50

Pages choisies de Henri Heine. Avec une introduction par L. Roustan. 3 50

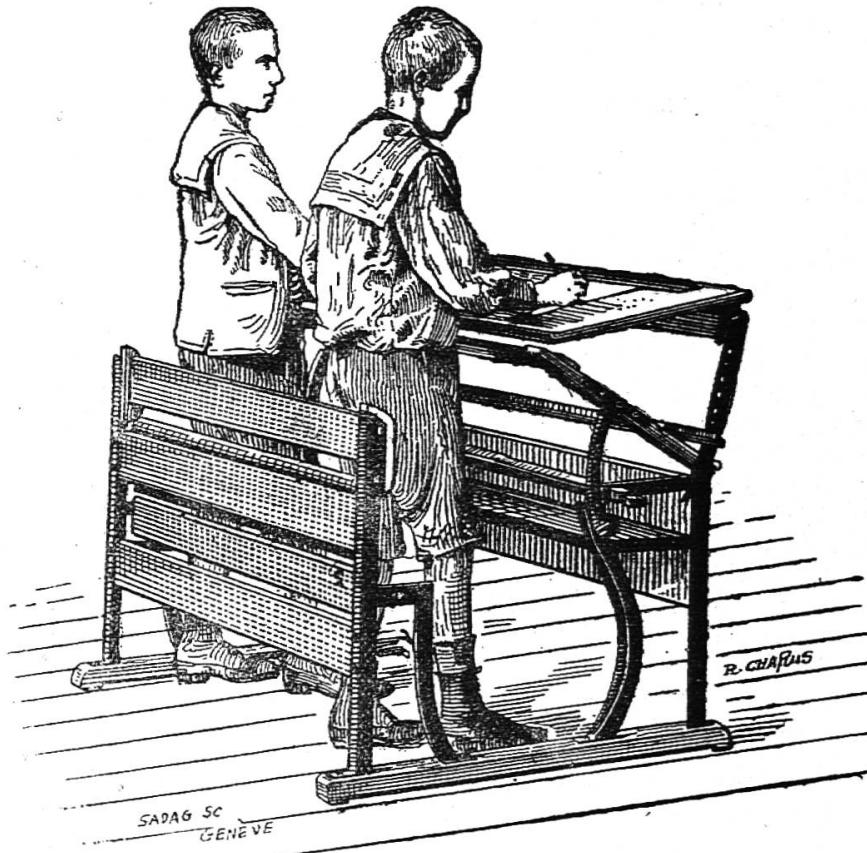
Carte muette de la Suisse pour les écoles, par W. Rosier, professeur. Echelle : 1/700000. Prix : 0 20

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUGHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises:
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

